

**LA POLITIQUE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE
DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
PUBLIC AGRICOLE**

Paul HARVOIS

Professeur d'enseignement supérieur

Janvier 1970

Une série de textes du Ministère de l'Agriculture ont institué ces dernières années l'animation socio-culturelle au bénéfice des établissements secondaires agricoles publics :

1. La circulaire E. 222 du 23 février 1965 définit l'éducation socio-culturelle dans les établissements d'enseignement public agricole.
2. Les directives d'équipement de 1965 créent au sein des établissements publics agricole l'ensemble socio-culturel et sportif.
3. Le décret n°66-955 du 21 décembre 1966 crée le corps des animateurs socio-culturels.
4. Le décret du 3 septembre 1966 institue la formation des animateurs dans le cadre de l'Institut National de la Promotion Supérieure Agricole (J.O. du 3 septembre 1966, page 7811):

A titre expérimental, des animateurs étaient déjà formés par le Groupe de Recherche et d'Éducation pour la Promotion¹ depuis 1964, et assuraient l'animation socio-culturelle dans les lycées et collèges agricoles.

Différentes mesures avaient encore été prises qui assuraient l'environnement de l'expérience et la confortaient, persuadés qu'étaient les auteurs qu'aucune réforme n'est possible si elle n'est soutenue par des opérations de sensibilisation et d'information et si le cloisonnement administratif traditionnel n'est pas attaqué à sa base.

C'est ainsi qu'une Chaire d'éducation des adultes était créée en 1965 à l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques Appliquées chargée de la formation des ingénieurs d'agronomie destinés à l'enseignement. Formation aux méthodes, compréhension du phénomène de l'éducation permanente, connaissance des actions d'éducation d'adultes menées dans les cercles les plus divers, prise en charge de l'éducation continue, telles sont les grandes lignes d'action de la Chaire.

C'est ainsi que fonctionnèrent pendant trois ans les Universités Agronomiques de Printemps qui réunissaient toutes les promotions sortantes du Ministère de l'Agriculture : ingénieurs et professeurs de tous niveaux et de toutes spécialités. Sur tous les plans, elles furent un remarquable succès. Les objectifs essentiels de décroisement et de sensibilisation furent si bien atteints qu'encore aujourd'hui leurs participants, dans un lointain lycée agricole, sont les tenants et les supports de l'animation, de la promotion sociale de l'éducation permanente et témoignent d'une attitude novatrice et prospective au-dessus de la moyenne.

D'autres compléments au projet qui nous paraissaient tout aussi indispensables ne virent jamais le jour :

- L'information des chefs d'établissements, pierre angulaire de l'action.
- La formation d'ingénieurs spécialisés en éducation des adultes.
- L'animation du milieu rural, liée aux opérations de développement.
- La réunion périodique des enseignants de toute nature, sur le thème de l'éducation, bien au-delà par conséquent du recyclage par discipline.
- La recherche en matière de méthodes en éducation permanente, et l'organisation de journées internationales de confrontation des expériences menées dans le monde agricole et rural.

¹ GREP, 13-15 rue des Petites Ecuries (Paris 10^{ème}). Agréé au titre de la Promotion collective, revue POUR sur les méthodes et techniques concernant le développement culturel, l'animation et l'éducation des adultes, et relatant des témoignages en ces domaines.

Nous avons conscience de l'ambition du projet initial. Notre excuse, s'il faut en formuler, est double :

- ce projet a bien faillit réussir,
- mais surtout les données économiques et culturelles exigent de passer par des processus semblables. Formation et information sont désormais les primats d'économie et humanisme. Des hommes dépassés, des systèmes anachroniques, des institutions pétrifiées peuvent retarder l'évolution indispensable pour le maintien de notre civilisation, ils ne peuvent pas l'empêcher. Et, si par malheur, ils triomphaient, ce ne serait plus une crise de notre civilisation, mais sa disparition.

Quoi qu'il en soit, il a semblé intéressant d'établir pour les lecteurs d'Education Permanente, une première évaluation après cinq années d'exercice espérant que cette modeste expérience, rendue possible grâce à un concours de circonstances et de facteurs favorables, malgré des contraintes sérieuses, pourrait réorienter les foyers socio-éducatifs, et contribuer à instituer un système d'éducation plus conforme aux exigences de notre époque.

LES OBJECTIFS DE L'ANIMATION

Dans une société en transformation accélérée du fait de la progression constante, géométrique, du progrès technique, les données de l'éducation sont radicalement modifiées.

De nouveaux impératifs se dégagent :

- N'apprendre que l'essentiel de la connaissance au temps de l'enfance et de la jeunesse, la majeure partie des acquis actuels devenant rapidement périmée, et tout au long de sa vie mettre à jour son savoir par une information permanente soigneusement conduite.
- Posséder dès l'enfance les mécanismes et les attitudes permettant ce travail de réajustement et cette réadaptation de tous les instants.

Aussi, sans nier en aucune façon le savoir, priment aujourd'hui dans les apprentissages l'acquisition des méthodes, et plus encore l'autonomie de l'individu dans la décision et l'innovation, son sens des relations dans la communauté. La conception pédagogique et le système d'éducation en sortent fondamentalement modifiés.

- L'établissement de demain sera ouvert aux adultes.
- La vie y pénétrera.
- Le « professeur » pourra être aussi bien l'ingénieur et l'administrateur de la cité d'environnement.
- Le jeune enquêtera à l'extérieur, prendra des initiatives dans le cadre d'un programme souple ...

L'éducation culturelle et l'animation acquièrent, de ce fait, dans le processus pédagogique instauré, un rôle essentiel. Elles sont éléments d'éveil, de médiation, favorisent l'information, assurent l'expérimentation constante des méthodes et des techniques les plus variées, donnent une dimension nouvelle à l'individu, rendu plus autonome et plus solidaire à la fois.

Elles ne consacrent pas les élèves bien sages, toujours dociles et sans caractère, les adultes soucieux d'un diplôme de rattrapage, mais des êtres de caractère et d'imagination, aptes à vivre leur vie, au-delà, à susciter une « nouvelle société » mieux armée dans la mutation toujours annoncée, mais rarement intégrée.

LES CHANCES DE L'ANIMATION DANS LE MILIEU ENSEIGNANT AGRICOLE

L'enseignement agricole était nouveau, sans fortes traditions, et pouvait mieux, semblait-il, s'appuyer sur des données originales².

Ses ingénieurs d'agronomie sont liés à la terre et à la vie, à l'humus et à la biologie, plus proches de l'homme, ils sont moins enclavés dans une hiérarchie de diplômes, d'autant plus que beaucoup sont sortis du rang grâce à un système promotionnel assez unique dans l'administration française.

L'établissement agricole représente une unité de 250 à 450 élèves au maximum, et les relations humaines y sont possibles. L'inscription dans la nature, dans un milieu rural authentique, modifie de façon décisive la situation du jeune par rapport à l'environnement.

Une architecture, très souvent de qualité, conçue pour l'adolescent, et pour l'adulte dans de nombreux cas, contribue à enrichir un consensus favorable au nouvel ordre pédagogique rêvé.

LES CONTRAINTES RENCONTREES

En réalité, ces données, pourtant exceptionnelles, ne furent pas exploitées comme nous l'espérons.

Une tutelle officieuse de l'Education Nationale sur l'enseignement dispensé entraîne depuis sept ans une instabilité fâcheuse dans les cycles et les diplômes de l'enseignement agricole, aucune année ne s'est passée sans modification depuis 1962.

La nature de l'enseignement dispensé dans les lycées et collèges agricoles a acquis beaucoup plus un caractère général et biologique que technique et agricole, ce qui est bien.

Pourtant, ce caractère biologique de l'enseignement, basé sur le sens de l'observation, vertu cardinale de beaucoup de ruraux, n'a jamais pu être clairement affirmé, l'Education Nationale voulant confiner l'Agriculture à un enseignement de type professionnel.

Le lycée agricole doit répondre en outre demain, comme le lycée technique industriel y a répondu il y a 25 ans, aux qualités spécifiques et à l'intelligence d'un certain nombre de jeunes et d'adultes, comme le lycée d'art (à inventer) doit permettre d'intégrer beaucoup d'individus aux qualités et potentialités non reconnues dans le système scolaire traditionnel.

Le corps d'agronomie, avec les vertus précitées, demeure en grande majorité issu, en fait et en esprit, d'un milieu agricole en pleine crise, meurtri, et dont le traditionalisme se trouve renforcé. Toute idée neuve entraîne la méfiance et aggrave les inquiétudes et les traumatismes. Mais le plus grave problème réside dans une reconversion hâtive et déraisonnable de nombreux directeurs de services agricoles, spécialistes écoutés d'agriculture, en chefs de services et d'établissements d'enseignement, sans recyclage aucun, sans conseils pédagogiques. On retrouve là une erreur habituelle en France : tout un chacun s'estime par nature pourvu de dons et de connaissances pédagogiques alors que le métier d'éducateur est sans doute l'un des plus difficiles, et certainement le plus délicat à pratiquer.

² Il n'existait en France en 1960 que 26 écoles d'agriculture - 3 promotions de 20 élèves - et, par département, une petite école ménagère.

Ajoutons à cela la tendance trop fréquente des corps administratifs à se défendre contre les intrusions étrangères, et l'on comprendra qu'en pratique le pourcentage des gens du métier accédant à la direction d'établissements soit infime.

Enfin mai 1968 et ses remises en question, ont désigné les novateurs et les chercheurs comme fauteurs de troubles et boucs émissaires rêvés. D'avoir eu raison dans leurs analyses aggravait les problèmes. « L'ordre et la sécurité retrouvés » devaient susciter des actions et des attitudes antinomiques de l'éthique de tout démocrate et éducateur, et « la grande peur des biens-pensants » favorisait l'apparition de vengeances et de liquidations très dommageables pour le pays.

LES PRINCIPES DE L'ACTION ET LES ATOUS QUE NOUS NOUS ETIONS DONNES

Chacun sait qu'en éducation, mais aussi dans toute action mettant en cause les hommes, nul ne peut brûler les étapes.

Ajoutons à cela que dans le désert culturel, le savant et le poète sont condamnés. La politique et l'économie nous offrent des exemples édifiants du danger d'avoir raison avant les autres. Un animateur ne peut raisonnablement s'installer là où le milieu est hostile ou imperméable ; une phase d'information et de sensibilisation devient indispensable.

Enfin, l'intégration sociologique, la connaissance profonde des problèmes du milieu, le partage de ses difficultés, sont autant de conditions préalables à remplir pour installer l'animateur et lui assurer un travail fécond.

Partant de ces idées directrices, la Chaire d'éducation des adultes créée à l'ENSSAA de Dijon, pour la formation des ingénieurs d'agronomie et des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, a voulu dès l'origine enclencher le processus de formation pédagogique des enseignants.

Les universités agronomiques de printemps (suspendues aujourd'hui par crainte de mauvaise interprétation) ont regroupé pendant quinze jours, dans un site favorisant le dépaysement et la rencontre des hommes, les 150 élèves des promotions sortantes du Ministère de l'Agriculture, ingénieurs de conception et de travaux, professeurs de tous niveaux et de toute nature. Nous avons déjà indiqué que le résultat dépassa les espérances.

Parallèlement, un programme de promotion sociale et d'animation du milieu rural lié à l'aménagement du territoire fut défini à l'époque. Il ne fut guère suivi d'effets, malgré le modèle qu'il constitua pour la Délégation Générale à la Promotion Sociale et la réflexion préparatoire à l'élaboration du V^{ème} plan.

Bien d'autres dispositions, indiquées en avant-propos, avaient encore été imaginées pour réaliser une politique efficace. Avions-nous été trop audacieux, trop prospectifs ? L'actualité nous montre que non ; la route est aujourd'hui ouverte, et notre projet reste un exemple.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ANIMATION

La circulaire E.222 figurant en annexe les définit assez bien. Indiquons en complément que l'animation est avant tout un esprit et une attitude. L'animateur ouvre les chemins, favorise l'initiative, crée les médiations. Il n'impose, ni de dicte ; il propose. Par essence, son humilité et sa discrétion le placent aux côtés de

l'adolescent, souvent même en retrait, jamais devant, sauf dans de rares situations de carence ou de péril.

Témoignant d'une information très large, il donne un caractère multidimensionnel, pluridisciplinaire, à l'animation. Préparant des êtres libres, autonomes, tout autant que communautaires, il est sans doute aujourd'hui l'éducateur le plus qualifié dans la formation de l'homme de la Cité.

En fonction de cette approche, les lieux d'animation et ses contenus doivent être multiples. D'abord, nous avons voulu que le centre socio-culturel soit, pour reprendre la célèbre formule : « indépendant dans l'interdépendance », que l'amphithéâtre soit ouvert aux agriculteurs, aux ruraux, tout autant qu'à des débats et des manifestations culturelles, que l'adolescent soit chez lui dans le Centre socio-culturel, qu'il puisse recevoir, gérer, concevoir, programmer, agir. La présence tutélaire de l'animateur doit s'y faire oublier.

Dans le même temps, certaines « maîtrises » doivent être acquises. La structure scolaire traditionnelle, la Classe, est utilisée une à deux heures par semaine. L'homogénéité de niveau, la qualité du groupe, sa permanence, en font un lieu privilégié pour les efforts, rigoureux, d'acquisition du savoir-faire. On y prépare le questionnaire d'enquête en collaboration avec l'enseignement économique ; on s'entraîne à l'analyse ; on s'exerce à l'expression graphique ...

A côté de la classe, l'Atelier regroupe par affinités de goût, sous le signe de la création et de la recherche personnelle, sans distinction d'âges, les amateurs de jazz, les décorateurs, les journalistes ... Chaque atelier a son conseil, son responsable, son trésorier.

La Veillée réunit de façon toute informelle, et pas plus d'une fois par semaine, les auditeurs et spectateurs d'une émission de télévision, d'une conférence, d'un concert des Jeunesses Musicales de France, d'une pièce de théâtre donnée par la Maison de la Culture voisine.

Encore plus informel, les Temps Libres permettant d'engager le débat avec l'animateur ou avec les responsables de la coopérative, d'achever son montage-photo, de mettre au point les dernières démarches pour l'organisation de la prochaine sortie, ou tout simplement de « farnienter » chez soi, dans un cadre agréable, en rêvant, en discutant ou en feuilletant les dernières revues.

Le Rapport hebdomadaire, présenté à trois classes de niveau proche, permet, plus chez les jeunes filles que chez les garçons (dont le choix des sujets est souvent limité au domaine agricole), après la fructueuse préparation d'une équipe, une présentation originale, une discussion générale souvent passionnante.

Le brassage des classes, le dialogue et l'affrontement salutaires qui en résultent, le développement des facultés de raisonnement, l'aisance dans les différents modes d'expression, la recherche individuelle et l'approfondissement méthodique, les vertus d'organisation, représentent une énumération non exhaustive des bienfaits des dispositions évoquées.

De cette diversité institutionnelle de l'animation, telle que nous la concevons, naît chez l'adolescent une disponibilité, une assurance (à l'opposé d'une suffisance), une richesse dont nous sommes toujours émerveillée (le mot correspond bien à notre perception).

Pour clore cette relation trop brève, très imparfaite, et qui demande l'indulgence du lecteur, signalons que si nous avons toujours exigé l'établissement d'une progression en fonction des objectifs de l'animation, des différents âges des jeunes gens et jeunes filles, de chaque public, de chaque région, de chaque personnalité d'animateur, nous avons farouchement refusé le programme déshumanisant et inadapté, et par nature contraire à l'esprit de l'éducation permanente qui veut partir des motivations profondes ou immédiates et des expériences concrètes des individus.

La progression, à notre sens, doit faire intervenir en priorité (parallèlement à beaucoup d'autres données) les éléments suivants :

- L'apprentissage du choix judicieux des informations de toute nature, composante majeure de la connaissance réelle.
- Le développement des facultés d'analyse et de raisonnement, d'expression écrite, orale, par l'image.
- La pratique de l'effort individuel accru et du travail collectif systématique.
- La recherche de l'autonomie de l'individu par l'exercice permanent de la responsabilité et de l'imagination, de la prise de décision et de la capacité d'innovation.
- L'acquisition des vertus d'équilibre.

Compte tenu du champ d'action très vaste précité, des objectifs généraux déterminés, des progressions mises en place, tout le domaine de la culture, de la cité, des faits et idées du monde contemporain, du passé qu'on ne renie pas et du présent qu'on assume, constitue les contenus « privilégiés » des activités socio-culturelles.

LES RESULTATS DE L'ANIMATION DANS LES LYCEES ET COLLEGES AGRICOLES

Ils pourraient être plus probants, surtout si le projet global n'avait été amputé. Mais on peut considérer, aujourd'hui, malgré les erreurs et les scories, les hostilités et les méfiances, les ignorances et les carences, le caractère positif indéniable du bilan.

Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger élèves et professeurs.

Les jeunes gens vous diront :

- « Le professeur n'est plus un étranger, un ennemi, on le connaît mieux ».
- « Nous pouvons exprimer notre point de vue et nous n'en avons plus peur ».
- « Nous pouvons discuter avec nos parents à notre retour en fin de semaine, on existe ... ».
- « Nous pouvons prendre des initiatives, exercer des responsabilités, occuper intelligemment et à notre convenance le temps libre dont nous disposons ».
- « Le fait d'avoir dirigé et animé la discothèque m'a fait prendre confiance en moi et je n'appréhende plus ma prise de fonction dans la coopérative agricole voisine ».
- « Il n'y a pratiquement plus besoin de discipline ; nous sommes chez nous dans le centre socio-culturel ».
- « Les camarades des autres classes ne sont plus des inconnus ; même dans ma classe, les goûts et les intérêts de mes voisins ne me sont plus étrangers ».

- « Nous savons maintenant ce qui se passe autour de nous ; nous pouvons avoir une opinion à nous, être bien informés ».
- « L'animateur ne nous dirige pas, il nous dépanne ».
- « Les échecs que l'on rencontre ne sont jamais subis, mais assumés ».

Les élèves sont favorables dans leur unanimité à l'animation malgré les difficultés qu'ils rencontrent parfois pour pratiquer l'autodiscipline, organiser un voyage d'études, ou rechercher l'information ... Un fait intéressant à retenir : les classes d'Agents techniques et de Techniciens supérieurs (classes préparatoires à la vie) sont nettement plus impliquées dans les activités socio-culturelles.

Quant aux professeurs et ingénieurs-enseignants, dans la proportion de 60 à 70%, ils se réjouissent de la création de l'animation socio-culturelle.

Que disent nos 60% de professeurs :

- « Nous avons enfin en face de nous des adolescents qui s'expriment correctement et osent s'exprimer, qui analysent mieux et cherchent à s'informer, à comprendre ».
- « Les adolescents ne sont plus des adversaires repliés sur eux-mêmes, attendant notre départ pour nous juger ».
- « L'enseignement devient plus détendu, plus facile ».
- « Les méthodes et techniques de l'animation enrichissent les possibilités de travail ».
- « L'animateur prépare notre action et la complète ».
- « Beaucoup de disciplines trouvent leur prolongement à l'écoute de la télévision, dans le fonctionnement de l'atelier « nature », dans la confection de mobiles, dans la préparation du voyage, dans l'enquête au village, dans l'organisation de l'exposition ... ».

Le professeur d'anglais demande le concours de l'atelier « décoration » pour réaliser un montage sur Londres.

Le professeur d'histoire exploite la visite aux Archives départementales.

Le professeur de français lance un débat après la projection du film « Le Rouge et le Noir » à la télévision.

La présence des jeunes agriculteurs dans l'amphithéâtre du Centre incite le professeur d'économie à demander à l'animateur une série d'interviews dans la profession, dans le cadre d'un thème d'études.

Inversement, le professeur de mathématiques anime l'atelier « spéléologie », l'ingénieur d'agronomie conseille l'atelier « photographie », le surveillant général aide l'atelier « information ».

Bien sûr, il existe des irréductibles, soucieux de se protéger derrière le double rempart du savoir et de la hiérarchie, n'admettant pas ou ne comprenant pas qu'éducation signifie entre autres, partage, dialogue, reconnaissance de l'autre, que former des petits d'hommes implique effacement et discrétion de l'enseignant.

Les opposants se classent en trois catégories :

- Ceux qui ont peur.
- Ceux qui « savent » (étant entendu que l'élève ne sait pas).
- Ceux qui ne comprennent pas ou qui se sentent frustrés.

- « Comment est-ce possible de voir le contenu et les méthodes de son enseignement remis en cause ? »
- « L'animation crée le désordre permanent ».
- « C'est moi qui sait ce qui est bon et bien ».
- « Tout professeur doit être un animateur, un professionnel spécialisé ne se justifie pas ».
- « L'enseignement a eu des résultats sans que l'animateur existe ; sa nécessité n'est pas péremptoire ».

D'autres objections, judicieuses, mais inhérentes à la jeunesse de l'institution, sont souvent formulées. Nous ne les rapportons pas, par crainte d'allonger notre propos.

Tel proviseur du Sud-Est parlait du « Lycée Impossible ». Nous croyons, nous, au « Lycée Possible » qui suppose une action globale menée à l'intérieur et à l'extérieur, près des professeurs et des élèves, du directeur et des surveillants, des ingénieurs généraux et des parents, dans le milieu culturel et dans le milieu rural, dans chaque classe et dans des classes groupées, dans des ateliers d'affinités et des groupes informels ... Et nous y croyons avec une passion qui n'exclut ni la lucidité ni la modération.

A la vérité, il n'y a de « Lycée Possible » que si directeur, personnel d'intendance, personnel responsable de la vie scolaire, professeurs, animateurs, élèves et parents sont « dans le coup ». La notion d'unités autonomes permettant la constitution d'équipes homogènes devient dans cette optique un préalable important.

S'il fallait simplifier pourtant, et ne pas s'appuyer sur une notion idéale, nous dirions que si le directeur est un animateur de tempérament, l'animation est possible, quelles que soient les contraintes diverses. Dans le cas contraire, l'animation n'est pas impossible, mais elle est difficile. Cela veut dire que tout directeur devrait être choisi comme on choisit un animateur : pour ses vertus pédagogiques, ses qualités d'organisateur, sa générosité, son rayonnement ...

Il est bien certain que la tentation est grande pour certains responsables de refuser la difficulté et de transformer le temps d'animation en temps de loisir dit « culturel ». Ce peut être rassurant un moment !

Nombreux sont pourtant les directeurs et directrices qui vous disent : « Depuis la présence de l'animateur, les problèmes inhérents à la vie scolaire s'estompent³ ». « Les relations s'améliorent de façon spectaculaire ». « Les élèves nous paraissent plus heureux ». L'animateur devient au Conseil des Professeurs l'avocat de « gosses » inconnus et dont la personnalité et les richesses apparaissent soudain... »

L'AVENIR DE L'ANIMATION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La mise en place du système d'éducation, explicitement affirmée dans les déclarations de l'époque du Ministre et du Directeur Général de l'Enseignement, s'est heurtée aux contraintes précitées, ce qui était logique. Mais sont encore plus logiques : le besoin d'animation dans tous les milieux, l'apprentissage de l'autonomie, la faim d'information, la médiation nécessaire à la fois entre les différents corps de fonctionnaires et entre les administrateurs privés et publics, et les usagers.

³ 90% des élèves des établissements agricoles sont internes.

Ainsi, chaque jour s'officialisent des formations d'animateurs, se créent des postes d'animateurs, se définit tant bien que mal une politique d'animation. Conseils généraux, services, Organisations professionnelles, Education Nationale, Aménagement du Territoire ... participent à cet effort de mise en place généralisée. Le succès est donc certain parce que reposant non sur une mode, mais sur une absolue nécessité de plus en plus ressentie comme telle.

Le Ministère de l'Agriculture pourtant est le seul à ce jour à avoir imaginé, s'appuyant tout autant sur les données pédagogiques et sociologiques, que culturelles et économiques, un ensemble cohérent et global.

Souhaitons qu'il conserve la conscience de la richesse de son projet, n'en néglige aucune des composantes et en assure le développement.

Peut-être alors, le Ministère de l'Education Nationale, qui a repris une partie du projet de l'Agriculture avec la création fin 68⁴ des Foyers socio-éducatifs, sera t'il conduit à préciser ses intentions et à dégager des moyens et des dispositions à la mesure de l'expérience.

Dans le cas contraire, les jeunes gens seront conduits ou contraints au bricolage, à l'à-peu-près, à des activités lénifiantes ou tout au contraire d'opposition.

D'autres raisons que la fabuleuse pesanteur de l'Institution, compromettent l'espoir de réussite des Foyers socio-éducatifs. La politique n'est souvent définie dans les textes que de façon négative. Pour créer un nouvel ordre pédagogique, susciter la mutation du système éducatif, des moyens matériels et humains autrement importants que ceux actuellement prévus seraient nécessaires. Pourtant, c'est à partir de l'expérience des Foyers socio-éducatifs, menée de façon concomitante avec une formation des maîtres bien au-delà de l'absorption de connaissances, que peuvent s'amorcer : la mutation profonde de l'enseignement français, l'éclatement de l'Université, la généralisation des unités autonomes expérimentales, la reconnaissance de l'Autre par l'élève et le professeur, l'intégration à la vie et à l'environnement, la préparation au savoir-faire et au savoir-être de tous les Français dans le cadre de l'Education continue.

⁴ Décret n°68-968 du 8 novembre 1968, précisé par la circulaire n°68-513 du 19 décembre 1968.